

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-SALOMÉ**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Sainte-Marie-Salomé tenue le 6 avril 2021, à 20 h, par voie électronique Zoom, et y sont présents, formant un quorum sous la présidence de la mairesse **Madame Véronique Venne**.

Sont présents :	M ^{me} Diane Trépanier	Siège # 1
	M ^{me} Cindy Morin	Siège # 3
	M ^{me} Véronique St-Pierre	Siège # 4
	M. Benoit Tousignant	Siège # 5
	M. Mathieu Massé	Siège # 6
Est absente :	M ^{me} Josianne Lépine-Perreault	Siège # 2

Assistent également à la séance, par voie électronique Zoom, Mme Josée Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim ainsi que M. Pierre Mercier, directeur général adjoint.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse déclare ouverte la séance du conseil.

2. SÉANCE À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 9 avril 2021 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par zoom ;

CONSIDÉRANT que l'enregistrement de la séance sera diffusé et publicisé dès que possible permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres en vertu de l'arrêté 2020-029 ;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 072-2021-04

Il est proposé par Mme Véronique St-Pierre
Appuyé par Mme Cindy Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

« Que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par Zoom »

Adopté

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 073-2021-04

Il est proposé par Mme Diane Trépanier
Appuyé par M. Mathieu Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Séance à huis clos
3. Adoption de l'ordre du jour

Administration

4. Adoption des procès-verbaux
5. ClicSécur : Responsable des services électroniques
6. Proposition de services : Élections municipales 2021
7. Autorisation d'achat : Banque d'heures Infotech
8. Proposition de services : Mini-module Sygem «Dépôt direct Fournisseurs»
9. Proposition de services : Module Sygem «Mutations»
10. Autorisation de paiement : Coût supplémentaire à l'audit 2020

Finances

11. Approbation des chèques émis, déboursés directs et salaires
12. Autorisation des comptes à payer
13. Cotisation annuelle pour l'Association des directeurs municipaux du Québec

Période de questions

14. Période de questions

Sécurité publique

15. Adoption du rapport annuel 2020 du schéma de couverture de risques

Environnement

16. EBI : Modifications des coûts et de l'accessibilité à l'écocentre pour 2021

Urbanisme

17. Proposition de services : Révision du plan et des règlements d'urbanisme suite au nouveau schéma d'aménagement de la MRC de Montcalm

Loisirs, Sport, Culture & Vie Communautaire

18. Appui au projet «Des aînés pour les jeunes – Des jeunes pour les aînés»
19. Appui au financement de la Fête nationale de l'Acadie
20. Montcalm Soyons fiers ! – Nomination
21. Demande de subvention – FRR local

Divers

22. Varia
 - 22.1 Mandat de gestion du programme du regroupement régional d'assurance collective
 - 22.2 Délégation à la municipalité de Notre-Dame-De-La-Merci
23. Motion de remerciement – départ à la retraite
24. Levée de la séance

Adopté

ADMINISTRATION

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 074-2021-04

Il est proposé par M. Benoit Tousignant
Appuyé par M. Mathieu Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le procès-verbal suivant soit adopté tel que présenté, à savoir :

- Séance régulière du 1 mars 2021

Adopté

5. CLICSÉQR : RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES

CONSIDÉRANT le changement de direction générale;

CONSIDÉRANT que l'accès à ClicSéqr est nécessaire au bon fonctionnement de la municipalité;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 075-2021-04

Il est proposé par Mme Véronique St-Pierre
Appuyé par M. Mathieu Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE Madame Josée Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim (ci-après la représentante), soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer à la représentante les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR.

EN CONSÉQUENCE, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus :

Véronique Venne, Sainte-Marie-Salomé, 16 avril 2021

Josée Gauthier, Sainte-Marie-Salomé, 16 avril 2021

CONSIDÉRANT QUE tous les administrateurs de la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé qui ont le droit de voter sur ces résolutions les ont signées, elles sont adoptées et entrent en vigueur en date du [date à laquelle le dernier administrateur a signé].

Un exemplaire de ces résolutions est conservé au registre des procès-verbaux de la société et en fait partie intégrante.

Adopté

6. PROPOSITION DE SERVICES : ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales auront lieu le 7 novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de la firme INNOVISION+ qui propose un soutien technologique aux fins de la confection et de la révision de la liste électorale ;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 076-2021-04

Il est proposé par Mme Diane Trépanier
Appuyé par Mme Cindy Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé accepte l'offre de services du 25 mars 2021 de la firme INNOVISION+.

QUE la dépense soit financée par le surplus libre.

Adopté

7. AUTORISATION D'ACHAT : BANQUE D'HEURES INFOTECH

CONSIDÉRANT que la banque d'heures de la Municipalité pour le service comptable et la formation offerts par la firme Infotech est épuisée ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire procéder à l'achat d'une nouvelle banque d'heures ;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 077-2021-04

Il est proposé par M. Benoit Tousignant
Appuyé par Mme Véronique St-Pierre
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à signer les documents afférents à ces dépenses et à procéder à l'achat et au paiement d'une banque de 26 heures au coût de 1 960,00 \$ plus taxes applicables auprès de la firme Infotech.

Adopté

**8. PROPOSITION DE SERVICES : MINI-MODULE SYGEM
«DÉPÔT DIRECT FOURNISSEUR»**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de la firme Infotech pour le mini-module DÉPÔT DIRECT FOURNISSEURS du logiciel Sygem ;

CONSIDÉRANT que ce mini-module permettra une économie de temps en générant automatiquement un fichier de dépôt direct afin de payer les fournisseurs ;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 078-2021-04

Il est proposé par Mme Diane Trépanier
Appuyé par Mme Véronique St-Pierre
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à signer les documents afférents à ces dépenses et à procéder à l'achat et au paiement du mini-module au montant de 750,00\$ plus taxes applicables.

Adopté

**9. PROPOSITION DE SERVICES : MODULE SYGEM
«MUTATIONS»**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de la firme Infotech pour le mini-module MUTATIONS du logiciel Sygem

CONSIDÉRANT que ce module permettra de réaliser une économie de temps et éviter les risques d'erreur par la création automatique des factures de mutations et la comptabilisation aux comptes clients ;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 079-2021-04

Il est proposé par Mme Cindy Morin
Appuyé par M. Mathieu Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à signer les documents afférents à ces dépenses et à procéder à l'achat et au paiement du module au montant de 950,00\$ plus taxes applicables.

Adopté

**10. AUTORISATION DE PAIEMENT : COÛT SUPPLÉMENTAIRE À
L'AUDIT 2020**

CONSIDÉRANT que lors de l'audit les documents et les informations demandés par les auditeurs n'étaient balancés en vertu des normes;

CONSIDÉRANT que le conseil n'était pas au fait de cette situation;

CONSIDÉRANT les coûts supplémentaires engendrés par la firme DCA Comptable Professionnel Agréé Inc. à la préparation du dossier d'audit de l'exercice 2020 ;

CONSIDÉRANT que cette dépense n'était pas prévue au budget 2021;

CONSIDÉRANT la facture 4915 reçue de la firme DCA Comptable Professionnel Agréé à cet effet;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 080-2021-04

Il est proposé par M. Benoit Tousignant
Appuyé par M. Mathieu Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé autorise le paiement de la facture 4915 pour un montant de 5000,00\$ plus taxes applicables à la firme DCA comptable professionnel agréé Inc.

Adopté

FINANCES

11. APPROBATION DES CHÈQUES ÉMIS, DÉBOURSÉS DIRECTS ET SALAIRES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim a déposé aux membres du Conseil une liste de chèques émis, déboursés directs et des salaires payés du 2 mars 2021 au 6 avril 2021 et totalisant un montant de 31 719,23 \$;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 081-2021-04

Il est proposé par M. Mathieu Massé
Appuyé par Mme Diane Trépanier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité approuve la liste des chèques émis, déboursés directs et des salaires payés au cours de la période du 2 mars 2021 au 6 avril 2021 au montant de 31 719,23\$.

Adopté

12. AUTORISATION DES COMPTES À PAYER– DÉCISION

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim a déposé aux membres du Conseil une liste des comptes à payer et des déboursés à émettre au montant de 29 335,25\$ en date du 6 avril 2021;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 082-2021-04

Il est proposé par M. Benoit Tousignant
Appuyé par M. Mathieu Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité approuve la liste déposée et en autoriser le paiement auprès des fournisseurs, étant les chèques numéros :6458 à 6484.
Totalisant un montant de 29 335,25 \$;

QUE la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

13. COTISATION ANNUELLE POUR L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que l'adhésion annuelle de l'Association en lien avec la direction générale est arrivée à échéance le 31 mars prochain;

CONSIDÉRANT le changement de direction générale;

Séance régulière du 6 avril 2021

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 083-2021-04

Il est proposé par Mme Véronique St-Pierre
Appuyé par M. Mathieu Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé autorise Madame Josée Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à procéder à l'adhésion annuelle à l'Association des Directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au montant de 495\$ plus les taxes applicables.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

SÉCURITÉ PUBLIQUE

15. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2020 DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques de la MRC de Montcalm est entré en vigueur en mai 2012;

CONSIDÉRANT que la MRC doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT le rapport annuel couvrant la période comprise entre le 1 janvier 2020 et le 31 décembre 2020 reçu du directeur du Service de la prévention incendie de la Ville de Saint-Charles-Borromée ;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 084-2021-04

Il est proposé par M. Mathieu Massé
Appuyé par Mme Cindy Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrale ;

QUE la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé adopte le rapport d'activités annuel de l'année 2020 en lien avec le Schéma de couverture de risques incendie et autorise la MRC de Montcalm à le transmettre au ministère de la Sécurité publique ;

D'autoriser la mairesse Madame Véronique Venne et Madame Josée Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à signer les documents afférents au dossier.

Adopté

ENVIRONNEMENT

16. EBI : MODIFICATION DES COÛTS ET DE L'ACCESSIBILITÉ À L'ÉCOCENTRE POUR 2021

CONSIDÉRANT les changements proposés dans la correspondance du 21 décembre 2020 provenant du directeur de la firme EBI Environnement Inc. au sujet des coûts et de l'accessibilité à l'Écocentre pour l'année 2021 ;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 085-2021-04

Il est proposé par Mme Cindy Morin
Appuyé par M. Mathieu Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé autorise les changements apportés à l'entente initiale soit l'accessibilité de janvier à décembre du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30;

QUE le coût annuel de ce service pour 2021 est de 7 452\$ plus les taxes applicables.

Séance régulière du 6 avril 2021

D'autoriser Madame Josée Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à signer les documents afférents au dossier.

Adopté

URBANISME

17. PROPOSITION DE SERVICES : RÉVISION DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME SUITE AU NOUVEAU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC DE MONTCALM

CONSIDÉRANT que le Règlement numéro 501-2019 modifiant le Règlement numéro 205 concernant le schéma d'aménagement révisé de la Municipalité Régionale de Comté de Montcalm est entré en vigueur le 4 novembre 2019 ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 58 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, Chapitre A-19.1), le conseil municipal doit adopter tout règlement de concordance dans les six mois qui suivent l'entrée en vigueur du règlement modifiant le schéma d'aménagement, soit le 4 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT la demande de prolongation de délais d'une année, soit jusqu'en mai 2022 afin d'adopter les règlements de concordance en lien avec le règlement no 501-2019 de la MRC de Montcalm qui a été effectuée par la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé par la résolution R 066-2021-03 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a amorcé en 2010 la révision du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme avec la firme l'Atelier Urbain ;

CONSIDÉRANT les modifications importantes apportées au schéma d'aménagement ;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de l'Atelier Urbain afin de poursuivre le travail commencé en 2010 ;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 086-2021-04

Il est proposé par M. Benoit Tousignant
Appuyé par Mme Véronique St-Pierre
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrale de la présente résolution ;

QUE la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé accepte l'offre de services du 18 mars 2021 de la firme l'Atelier Urbain.

QUE la dépense d'un montant maximum de 21 600\$ plus taxes applicables soit financée par le surplus libre.

D'autoriser Madame Josée Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à signer les documents afférents au dossier.

Adopté

LOISIRS, SPORT, CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE

18. APPUI AU PROJET «DES AINÉS POUR LES JEUNES-DES JEUNES POUR LES AINÉS »

CONSIDÉRANT l'expertise reconnue de l'organisme, Aux bonheurs des aînés Lanaudière, auprès des aînés ;

CONSIDÉRANT que le territoire d'intervention de cet organisme couvre la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé et que de nombreux citoyens aînés participent à ses activités régulières ;

CONSIDÉRANT l'expertise reconnue de la Maison des jeunes de Crabtree;

CONSIDÉRANT que les jeunes de 12 à 17 ans de la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé pourront participer aux activités, tant à l'école primaire, qu'en fréquentant la Maison des jeunes de Crabtree;

CONSIDÉRANT que notre Municipalité s'est engagée envers ses jeunes et envers ses aînés et qu'elle souhaite favoriser le plein épanouissement de ses citoyennes et ses citoyens en encourageant la réussite scolaire autant que le développement des solidarités entre les générations ;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 087-2021-04

Il est proposé par Mme Véronique St-Pierre
Appuyé par Mme Cindy Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé confirme que le projet « Des aînés pour les jeunes – des jeunes pour les aînés » s'inscrit dans ses orientations envers les aînés et envers les jeunes.

QUE la Municipalité s'engage à faciliter le recrutement des jeunes et des aînés par la promotion des activités dans ses outils de communication usuels (infolettre, bulletin municipal, babillard électronique, etc.)

Adopté

19. APPUI AU FINANCEMENT DE LA FÊTE NATIONALE DE L'ACADIE

CONSIDÉRANT que La Fête nationale de l'Acadie, présente partout à travers le monde, permet de faire rayonner le patrimoine et la culture acadienne ;

CONSIDÉRANT que partout au Québec, on célèbre le patrimoine acadien auprès de quatre millions de Québécois possédant une descendance acadienne ;

CONSIDÉRANT que de nombreuses actions sont posées chaque année afin de solidifier cette identité chère à de nombreux Québécois et Québécoises, permettant ainsi de générer un sentiment de fierté et d'appartenance solidifiant notre patrimoine collectif ;

CONSIDÉRANT que le financement de la Fête nationale de l'Acadie dans le cadre du Volet des célébrations et commémorations n'ait été annoncé que pour deux ans et qu'il soit terminé, il est crucial que ce financement soit renouvelé, dans ce programme ou dans un autre et qu'il devienne permanent ;

CONSIDÉRANT la possibilité de déposer une demande de subvention au programme Le Canada en fête ;

CONSIDÉRANT que ce programme comporte actuellement quatre journées désignées, soit la Journée nationale des peuples autochtones, la Saint-Jean-Baptiste, la Journée canadienne du multiculturalisme et la Fête du Canada ;

CONSIDÉRANT qu'il serait judicieux et approprié que la Fête nationale de l'Acadie puisse faire partie du programme Le Canada en fête et qu'elle soit reconnue comme journée désignée au même titre que ces autres journées, toutes très importantes, dans l'histoire de notre pays;

CONSIDÉRANT les racines acadiennes de la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé ;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 088-2021-04

Il est proposé par Mme Cindy Morin
Appuyé par M. Benoit Tousignant
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'APPUYER la Coalition des organisations acadiennes du Québec en demandant au ministre du Patrimoine canadien que la Fête nationale de l'Acadie puisse faire partie du programme Le Canada en fête et qu'elle soit reconnue comme journée désignée, au même titre que la Journée nationale des peuples autochtones, la Saint-Jean-Baptiste, la Journée canadienne du multiculturalisme et la Fête du Canada.

DE TRANSMETTRE copie conforme de la présente résolution au ministre du Patrimoine canadien, au député de Montcalm et à la Coalition des organisations acadiennes du Québec.

Adopté

20. MONTCALM SOYONS FIERS! – NOMINATION

CONSIDÉRANT que la journée Montcalm Soyons fiers! vise à mettre en lumière des personnes qui font la richesse et la fierté de sa municipalité, de par leur implication, leurs actions, leur générosité, leur engagement et leur apport positif ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal tenait à souligner le travail démarqué d'une citoyenne lors de la pandémie;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 089-2021-04

Il est proposé par Mme Véronique St-Pierre
Appuyé par Mme Diane Trépanier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE Diane Éthier soit désignée dans le cadre de la journée « Montcalm Soyons fiers! » pour ses idées innovatrices et le travail remarquable qu'elle a effectué avec ses bénévoles pour la bibliothèque de la municipalité pendant la pandémie.

Adopté

21. DEMANDE DE SUBVENTION – FONDS DES RÉGIONS ET RURALITÉ LOCAL

CONSIDÉRANT que des fonds des régions et ruralité local sont disponibles pour la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé;

CONSIDÉRANT le projet de « Faites partie de la SCulture!» de la Municipalité;

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 090-2021-04

Il est proposé par Mme Diane Trépanier
Appuyé par Mme Véronique St-Pierre
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil municipal dépose une demande de subvention adressée à la Municipalité régionale de comté de Montcalm (MRC) dans le cadre du Fonds des régions et ruralité local;

QUE la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé procède à cette demande afin de réaliser le projet de sculpture « Faites partie de la SCulture »;

QUE la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé à les fonds requis pour la mise de fond de 20% du projet à même le surplus libre;

QUE la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé autorise Madame la Mairesse, Véronique Venne et Madame Josée Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à remplir les formulaires nécessaires à la présentation de ce projet et à signer pour et au nom de la Municipalité les documents requis.

Adopté

DIVERS

22. VARIA

22.1 MANDAT DE GESTION DU PROGRAMME DU REGROUPEMENT RÉGIONAL D'ASSURANCE COLLECTIVE.

CONSIDÉRANT que le cabinet, ASQ Consultants effectue la gestion du *Fonds régional d'assurance collective des municipalités de Lanaudière* depuis 2005 et qu'il a participé à la rédaction des cahiers des charges des précédents appels d'offres, en collaboration avec l'ensemble des municipalités participantes;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé adhère à ce regroupement d'assurance collective ;

CONSIDÉRANT que le cabinet ASQ Consultants a déposé une offre de services afin de nous appuyer dans la gestion de ce regroupement régional;

CONSIDÉRANT que la rémunération payable au cabinet ASQ Consultants est incluse dans les coûts qui nous seront proposés par l'assureur qui aura été retenu et qu'aucune autre somme d'argent supplémentaire ne sera requise;

POUR CES MOTIFS

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 091-2021-04

Il est proposé par M. Mathieu Massé
Appuyé par Mme Véronique St-Pierre
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé confie à ASQ Consultants le mandat de gestion de ce regroupement régional d'assurance collective.

QU'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Jean-Philippe Lamotte du cabinet ASQ Consultants.

Adopté

22.2 DÉLÉGATION À LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé offre à son personnel une assurance collective en association avec le *Fonds régional d'assurance collective des municipalités de Lanaudière*, un regroupement d'autres municipalités locales de la région de Lanaudière;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public doit être lancé en vue du contrat annuel prévu pour débiter le 1^{er} juin 2021;

CONSIDÉRANT qu'un cahier des charges a été élaboré par ASQ Consultants, cabinet en avantages sociaux et M. Jean-Philippe Lamotte, conseiller en assurance et rentes collectives, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités locales participantes;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci a proposé d'agir au nom de tous pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

CONSIDÉRANT les dispositions prévues aux articles 569 et 576 du Code municipal du Québec;

POUR CES MOTIFS

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 092-2021-04

Il est proposé par M. Benoit Tousignant
Appuyé par Mme Cindy Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé délègue à la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci son pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par le délégataire.

QU'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Jean-Philippe Lamotte du cabinet ASQ Consultants.

Adopté

Séance régulière du 6 avril 2021

23. MOTION DE REMERCIEMENT- DÉPART À LA RETRAITE

CONSIDÉRANT le départ à la retraite imminent de M. Pierre Mercier;

CONSIDÉRANT le travail colossal effectué pendant les dernières années.

Il est résolu unanimement :

D'adresser des remerciements et des félicitations à M. Pierre Mercier, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier pour les 5 dernières années au service de la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé.

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

MADAME LA MAIRESSE DEMANDE LE VOTE

R 093-2021-04

Il est proposé par M. Benoit Tousignant

Appuyé par M. Mathieu Massé

Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit et est levée à 20h48 en présence de 0 personne.

Adopté

Le 6 avril 2021.

VÉRONIQUE VENNE
Mairesse

JOSÉE GAUTHIER
Directrice générale et secrétaire-
trésorière par intérim